POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 6 Septembre 2011

LE 11 OCTOBRE,
TOUS DANS LA GRÈVE,
NOUS NE PAIERONS PAS LEUR CRISE !!!

Les dirigeants de la Poste nous prennent-ils pour des imbéciles ?

Alors qu'en cette rentrée, les prix ne cessent de grimper *(loyer, transport, énergie, alimentation, frais de rentrée scolaire…)* et que les postiers n'y arrivent plus, la Poste préfère spéculer sur la dette grecque et perdre 158 millions d'euros au lieu d'augmenter les salaires. Il est inadmissible qu'un Groupe comme la Poste spécule ainsi sur les malheurs et les difficultés d'un peuple. Les Grecs sont contraints par ces organismes financiers *(dont la Banque Postale)* de rembourser des intérêts exorbitants. Plutôt que d'assurer ses missions de service public, de développer l'emploi et d'augmenter les salaires, La Poste préfère jouer en Bourse de l'argent qui ne lui appartient pas. INADMISSIBLE !

Les moyens pour éteindre l'incendie spéculatif qui jette les populations dans la misère et plus particulièrement le peuple grec existent. Il suffirait que la Banque Centrale Européenne prête aux Etats aux taux où elle a prêté aux banques quand elles étaient en faillite.

En participant aux programmes d'austérité exigés par les marchés financiers, La Poste génère une souffrance au travail insupportable, des suppressions d'emplois, de la précarité et une dégradation de la qualité de service.

18 mois après sa privatisation et 7 mois après l'ouverture totale du courrier à la concurrence, il est plus que temps pour La Poste d'envisager une rupture avec des règles qui livrent ses budgets aux marchés financiers et de décider sans attendre, d'une augmentation conséquente des salaires et des emplois afin de pouvoir rendre un service de qualité.

377 millions d'euros de bénéfices au premier semestre 2011 *(soit l'équivalent de 1500 euros par agent),* plus de 4 milliards en quatre ans, pour qui et pourquoi ?

La Poste a fait un choix : plutôt que d'augmenter les salaires, d'améliorer les conditions de travail, l'emploi et les services publics, elle préfère rémunérer les actionnaires en augmentant le taux moyen de dividendes versés aux actionnaires *(la Caisse des Dépôts et Consignations)* de 25 à 36 % ! Imaginez si les salaires étaient augmentés dans les mêmes proportions, cela ferait une augmentation de 11% !!! D'ailleurs les 10 plus gros salaires à la Poste se sont octroyés des augmentations de l'ordre de 10 % en 2010 !!! Pour la direction de La Poste c'est la finance au détriment des postiers et des services publics. Nous ne pouvons l'accepter. Le travail c'est nous qui le faisons, ce ne sont pas les actionnaires qui sont payés à rien faire !

De même, La Poste a fait le choix d'augmenter le capital de Banque Postal de 860 millions d'euros c'est à dire l'équivalent de 21 000 emplois sur un an ! Où va-t-on ?

.../...

Pour la CGT comme pour la majorité des personnels, il est grand temps de changer de politique

Ni La Poste, ni aucune entreprise publique ne peut garder ses objectifs d'être au service du public en étant soumise à la loi du marché, en étant gérée comme une entreprise privée.

Ces choix sont inadmissibles alors que de plus en plus de postiers ont le couteau sous la gorge, ne partent plus en vacances et ne parviennent plus à boucler les fins de mois. Depuis toujours, la CGT combat cette politique et défend pied à pied les postiers et le service public. La politique de La Poste est bien la remise en cause des droits et acquis des postiers au profit des actionnaires. Pour la CGT, il est urgent de remettre l'Humain au centre des objectifs et, non plus, le seul chiffre d'affaires.

Pour contrer ces orientations, la CGT appelle tous les postiers à se mobiliser le 11 octobre et exige :

- **Le 13ème mois**
- **1700 euros bruts minimums, salaire de départ à La Poste**
- **L'arrêt de toutes les réorganisations**
- **Le remplacement de tous les départs et la création des emplois nécessaires**
- **Le CDI à temps plein comme norme d'embauche**
- **La cédéisation de tous les précaires**
- **La titularisation de tous les aco**
- **Le maintien du service actif à 55 ans et 60 ans à taux plein**
- **Le maintien et le développement du service public**